



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE



« Le syndrome du bébé secoué, quelles avancées médicales et juridiques »

Les 14, 15 et 16 novembre 2018

Lieu :

Ecole de la magistrature de Paris
Amphithéâtre Jean-François BURGELIN
3 ter, quai aux Fleurs 75004 Paris

Directeurs de la session :

Anne LAURENT-VANNIER, médecin, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

Sylvain BARBIER SAINTE MARIE, magistrat, ancien chef de la section des mineurs du parquet de Paris

mercredi 14 novembre 2018

Présentation historique et médicale

9H30 : Accueil des participants, présentation de la session

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

Sylvain BARBIER SAINTE MARIE, magistrat, ancien chef de la section des mineurs du parquet de Paris

Présentation de la session

Questionnaire

9H45 Film ENM « Les conséquences des secouements pour l'enfant »

10H00 : « Présentation historique du syndrome du bébé secoué »

Michel ROUSSEY, professeur honoraire de pédiatrie de l'Université de Rennes I, ancien responsable de la Cellule d'accueil spécialisé de l'enfance en danger du CHU de Rennes

10H45 : Pause

Le traitement médical

11H00 : « L'extrême violence du geste et son caractère volontaire »

Professeur Jean-Sébastien RAUL, université de Strasbourg

11H45 : « La gravité des conséquences : les séquelles et cas clinique »

Docteur Mathilde CHEVIGNARD, hôpitaux de Saint-Maurice (94)

12H45 : Déjeuner

14H00 : « Les facteurs de risques, tableaux cliniques et éléments pouvant faire évoquer le diagnostic et diagnostic différentiels médicaux et bilan »

Docteur Céline GARNIER-JARDIN, pédiatre au CHU de Caen, médecin légiste

15H30 : « Apport essentiel de l'imagerie »

Professeur Catherine ADAMSBAUM, hôpital Bicêtre, Le Kremlin-Bicêtre (94), expert agréé par la Cour de cassation

16H30 : Pause

16H45 : « L'autopsie »

Docteur Caroline RAMBAUD, hôpital Raymond Poincaré, Garches

18H00 : Fin de la journée

jeudi 15 novembre 2018

9H00 : « Critères diagnostiques HAS SOFMER portant sur le diagnostic du SBS »

Facteurs rendant difficile le diagnostic de syndrome du bébé secoué

Méthode HAS utilisée pour aboutir aux critères diagnostiques

Enoncé des critères diagnostiques

Méconnaissance par les professionnels

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

10h 30 : Pause

10H45 : « Apport des expertises judiciaires »

Professeur Catherine ADAMSBAUM, hôpital Bicêtre, Le Kremlin-Bicêtre (94), expert agréé par la Cour de cassation OK

11H15 : « Fréquence et nature des signes antérieurs de violence »

11H 45 : « Datation clinique. Que peut-on en déduire concernant les auteurs »

12H 15 : « Mission d'imputabilité des lésions au SBS »

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

12h30 : Déjeuner

FIN DE LA PARTIE MEDICALE

Le traitement judiciaire : l'enquête pénale

13H45: « L'importance de la précocité du signalement et de son contenu »

Sylvain BARBIER SAINTE MARIE, magistrat, ancien chef de la section des mineurs du parquet de Paris

14H30 : « Auteur : existe-t-il un profil type ? »

Elen VUIDARD, chef adjointe au département des sciences du comportement du service central de renseignement criminel (SCRC), du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

15H30 : Pause

15H45 : « La confrontation factuelle à l'égard des données médico-légales : les actes indispensables de l'enquête »

Françoise RIMAILHO, vice-présidente chargée de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris

16H45 : « Le syndrome du bébé secoué et les enjeux de l'enquête policière »

Protocole pour les policiers à l'égard du SBS

Guy BERTRAND, commandant fonctionnel à la brigade de protection des mineurs de Paris, chef de la cellule intrafamiliale

18H00 : Fin de la journée

vendredi 16 novembre 2018

09H00 : « La présidence de la cour d'assises et le cas du syndrome du bébé secoué »

Anne-Marie GALLEN, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris, ancienne présidente de cour d'assises

10H45 : Pause

11H00 : « Dénialisme et syndrome du bébé secoué : l'émergence d'un discours contestataire »

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

12H00 : Déjeuner

Le traitement judiciaire : l'aspect civil

13H30 : « Le juge et l'intérêt de l'enfant : OPP ? Droits de visite ? Administrateur ad hoc ? »

Laurent GEBLER, premier vice-président, chargé des fonctions de juge des enfants au tribunal de grande instance de Bordeaux

14H30 : « L'indemnisation de l'enfant »

Viviane SCHMITZBERGER, ancien bâtonnier de Metz

16H00 : Evaluation de la session

16H30 : Fin de la session